



Réunion du Mercredi 16 Mars 2022

Présents : Messieurs Christian LABORDE, Robert RITTIMANN.

Excusé : Messieurs Philippe DUPIN et Jean Luc BIDART (Pdt)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres **doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs**. Les demandes doivent se faire au plus tard le mercredi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédant la date du match et **comportant l'accord du club adverse**. Ces demandes doivent être faites **par Footclubs**.

Au vu des feuilles de matchs FMI U13 où les remplaçants sont toujours généralement notés « N'a pas participé », tous les joueurs inscrits sur la feuille de match seront susceptibles d'avoir participé (information faite aux clubs par courriel le 2 février 2022)

La Commission, rappelle que l'établissement d'une feuille de match (FMI ou papier) est obligatoire **AVANT le début de chaque rencontre**. La Commission donnera match perdu par pénalité aux équipes qui n'auraient pas fourni de tablette ou de feuille de match papier de substitution en cas de non fonctionnement de celle-ci. (Art.17 des règlements sportifs du district).

DIVISION 1

Rencontres reportées

Poule	Journée	Numéro match	Équipe recevante	Équipe	Équipe visiteuse	Équipe	Date de match
Poule C	4	24354205	Gradignan Fc	1	Cenon Us	1	02/04/2022

Courriers

• **FC DU GRAND ST EMILIONNAIS (580630)** du 14 mars 2022 : courriel concernant la non utilisation de la FMI et le remplissage de la feuille de match papier

La Commission vous remercie et prend note des explications

• **FC DES GRAVES (563803)** du 15 mars 2022 : courriel de réponse à la non utilisation de la FMI et au remplissage de la feuille de match papier

La Commission prend note et vous invite à respecter les procédures administratives d'avant et d'après match.



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

• **FC ALLIANCE DU MORON (560500)** du 14 mars 2022 : courriel concernant la non utilisation de la FMI et le remplissage de la feuille de match papier (pas d'accès à Footclubs Compagnon) avec envoi du listing au club de Bruges

La Commission vous remercie et prend note des explications mais rappelle que le remplissage de la feuille de match est OBLIGATOIRE avant le début de la rencontre

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12 mars 2022	B	24354161	FC ALLIANCE DU MORON	560500	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	A	24354115	LORMONT US 2	509442	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	B	24354161	BRUGES ES 1	523443	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	D	24354249	FC PAYS GASCOGNE 1	560922	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€

DIVISION 2

Rencontres reportées

Poule	Journée	Numéro match	Équipe recevante	Équipe	Équipe visiteuse	Équipe	Date de match
Poule D	4	24354431	Bouscat Us	2	Coteaux Libournais	2	02/04/2022

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

1^{er} rappel feuille de match du 12 mars 2022

- Match 24354295 BASTIDIENNE SC 1 / CAUDERAN AGJA 2 Poule A

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12 mars 2022	B	24354339	ST DENIS DE PILE US 1	518025	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
			LE TAILLAN AS 2	518036	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€

- ***Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde**

DIVISION 3

Rencontres reportées

Poule	Journée	Numéro match	Équipe recevante	Équipe	Équipe visiteuse	Équipe	Date de match
Poule B	4	24368287	Cubnezais Fc	2	Vaillante Caudro Ent	1	02/04/2022
Poule B	4	24368289	Sallois Ca	1	Pessac Fc	2	02/04/2022
Poule D	4	24368376	Mascaret Fc	1	Artiguaise Us	2	02/04/2022



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

DIVISION 4

Courriers

- **FC ALLIANCE DU MORON (560500)** du 6 février 2022 : courriel concernant l'absence de clôture de la FMI et le score de 6-1 pour l'Alliance du Moron
La Commission prend note.
- **LANGON F.C (544734)** du 12 mars 2022 : courriel concernant son forfait
La Commission valide le match perdu par forfait à l'équipe de Langon Fc 4

Décisions administratives

- *Match 24368410 ST MEDARD EN JALLES 3 / ALLIANCE DU MORON FC 3* *Poule A*

La Commission regrette l'absence de réponse de St Médard en Jalles malgré de nombreuses relances.

La Commission applique l'article 17 du règlement du district comme cela est rappelé en tête de chaque PV et donne match perdu par pénalité à l'équipe de ST MEDARD EN JALLES 3 (- 1 point 0 but). Pour l'équipe ALLIANCE DU MORON 3 3 points 6 buts.

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
5 février 2022	A	24368410	ST MEDARD EN JALLES 3	513182	Match perdu par pénalité	50€
12 mars 2022	D	24368581	FC DU LANGONNAIS 4	544734	Forfait match (1er et 2ème)	40€

**Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde*

DIVISION 5

Rencontres reportées

Poule	Journée	Numéro match	Équipe recevant	Equipe	Équipe visiteuse	Equipe	Date de match
Poule D	4	24368761	Ambarésienne Es	3	Creonnais Fc	2	02/04/2022
Poule D	4	24368762	La Brède Fc	4	Fc Pays Gascogne	4	02/04/2022

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

1^{er} rappel feuille de match du 12 mars 2022

- *Match 24368671 LIBOURNE ROUGES 1 / ST DENIS DE PILI US 2* *Poule B*

Courriers

- **LES ROUGES ST JEAN DE LIBOURNE (518683)** du 14mars 2022 : courriel concernant son explication sur la non utilisation de la FMI
La Commission vous rappelle que la synchronisation doit se faire au moins 2H avant le match et non au moment du match

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12 mars 2023	A	24368627	BIGANOS FC 2	506296	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	B	24368668	PUGNACAISE AS 1	544938	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	B	24368668	ST MEDARD PT PALAIS 1	500446	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	C	24368717	FC CŒUR MEDOC ATL 3	582232	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

DIVISION 6

Rencontres reportées

Poule	Journée	Numéro match	Équipe recevante	Équipe	Équipe visiteuse	Équipe	Date de match
Poule A	4	24368805	Gradignan Fc	3	Audenge Es	2	02/04/2022
Poule C	4	24368926	Boussat Us	4	Mérignac Arlac E.	5	02/04/2022
Poule D	4	24368968	Es Du Fronsadais	2	Gj Rive Droite Fc	4	02/04/2022
Poule F	4	24369059	Coqs Rouges Bordeaux	2	Cadaujac Sc	1	02/04/2022
Poule D	4	24368971	Mascaret Fc	2	Pineuilh Fc	2	02/04/2022

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

1^{er} rappel feuille de match du 12 mars 2022

- Match 24368925 BASTIDIENNE SC 2 / AMBARESIENNE ES 4 Poule C

Courriers

- SP C MONSEGURAI (505858) du 11 mars 2022 : courriel concernant l'impossibilité de se déplacer
La Commission valide le match perdu par forfait à l'équipe de Monséguir Fc 1

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
12 mars 2022	G	24369103	MONSEGUR FC 1	505858	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	E	24369016	ST SULPICE FALEYRENS 2	552846	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	F	24369061	ST MEDARD EN JALLES 5	552012	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	A	24368803	ST AUBIN MEDOC AS 3	520874	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	B	24368879	CAUDERAN AGJA 5	505837		
F	24369062	JSA/CPA US 3	549491			
5 mars 2022	B	24368874	SALLOIS CA 2	531514		
12 mars 2022	B	24368879	SALLOIS CA 2	531514		

***Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde**

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation
Et à effectif réduit

Philippe DUPIN
Secrétaire de la commission